

Accompagnement Jeunes Agriculteurs

I- Accompagnement économique

- Mise en place d'un plan prévisionnel de trésorerie
 - Outil de simulation (simulation du coût financier selon si l'avance est supportée par SdA ou par un prêt)
 - Solution de trésorerie
 - Aide de 500 euros pour le financement du PE (Plan d'Entreprise sur 5 ans réalisé dans le cadre d'une installation aidée) pour les projets qui comportent minimum 50% de son activité en grande culture.
- Accompagnement au développement des productions végétales
 - Calcul d'€/Hectare : Une somme de 20€ / Ha / an (uniquement sur les surfaces concernées par l'installation).
- Accompagnement aux éleveurs
 - Ristourne agroéquipement (CCF) : tarif avec remise de 5 %

II- Valorisation des productions d'exploitation

- Construction partagée d'un plan d'assolement par campagne
 - ↳ Productions à valeur ajoutée (waxy, G4, ...) cf annexe cultures 2015
 - ↳ Aide au suivi
 - ↳ Pérennisation de ces cultures
 - ↳ Valorisation de ces cultures
- Mise en marché
 - ↳ Aide avec formations sur : grandes cultures, élevage, cultures pérennes
 - Mise à disposition de logiciels spécifiques pour le suivi et le conseil des exploitations (facturé et remisé à 100 %)
 - Mise en place de productions à valeur ajoutée (maïs waxy, tournesol oléique, production de semence,...)
 - Accompagnement spécifique
 - Animation adaptée
 - Étude du prix de revient pour permettre aux jeunes de donner un prix cible.
- Développement des OAD (Outils d'Aide à la Décision). Une enveloppe financière de 250 €/an soit 1 250 € sur les cinq ans.
 - ↳ Déterminer par campagne un plan d'action et le budget affecté
 - ↳ L'ensemble des services sont facturés. En fin de campagne, le budget est reversé en fonction des OAD utilisés.
 - ↳ Conseil individuel avec traçabilité

III- Conditions d'accès

- Avoir maximum 40 ans.
- Faire partie d'un centre de gestion ou utiliser les services d'un comptable agréé.
- Durée d'application du dispositif : 5 ans.
- Installé et être adhérent au CDJA (Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs)

IV- Mise en œuvre

- Engagement signé entre SdA et le JA sur 5 campagnes (année civile)
- Bilan : points forts / points à améliorer
 - ↳ Bilan annuel et projet par campagne en JANVIER
 - Activité du 1^{er} Septembre au 30 Juillet
 - Collecte réception N
 - ↳ Point intermédiaire sur le mois de Mai
- Versement ristournes lors de la facturation de Décembre soit un règlement début Janvier

Gamme OAD par filière

Année 2015-2016

EXPLOITATION

- ✘ Réglage de matériel de l'exploitation dans la liste des domaines SdA Négoces
- ✘ Réglementaire traçabilité protection des plantes
- ✘ Analyse de sol
- ✘ Conseil nutrition en rapport avec la réglementation
- ✘ Gestion interculture

GRANDES CULTURES

MAÏS

- ✘ Vigie limace
- ✘ Prox'SdA Semis
- ✘ Observatoire piège foreurs (pyrales et sésamies)
- ✘ Date de récolte
- ✘ Résultats essais interne SdA
- ✘ Bulletins d'informations techniques

BLE

- ✘ Vigie virose
- ✘ Vigie limace
- ✘ Raiso'Septo
- ✘ Pilotage de l'azote :
N-Tester
- ✘ Bulletins d'informations techniques

TOURNESOL

- ✘ Vigie limace
- ✘ Prox'SdA Semis
- ✘ Résultats essais interne SdA
- ✘ Bulletins d'informations techniques

COLZA

- ✘ Vigie limace
- ✘ Observatoire insecte
- ✘ Bulletins d'informations techniques

LUZERNE PORTE GRAINE

PRODUCTIONS FOURRAGERES À DESTINATION DE L'ELEVAGE

- ✘ Analyse fourrage (ensilage, enrubannage)
- ✘ Conduite nutrition prairie
- ✘ Date de récolte ensilage
- ✘ Accompagnement suivi de l'élevage avec nos partenaires
- ✘ Conservation et qualité des fourrages

Chaque année le Jeune Agriculteur recevra de la part de SdA Négoces la gamme par domaine